



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE

des clubs de **Scrabble®** francophone

4545 Pierre-de Coubertin

Montréal (Québec)

H1V 0B2

PROJET

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS DE SCRABBLE® FRANCOPHONE, TENUE LE 3 JUIN 2017, À DRUMMONDVILLE

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DU DROIT DE PRÉSENCE

Le quorum est respecté, puisqu'il est fixé, par les règlements généraux de la FQCSF, au nombre de membres présents.

Annexe 1

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Ouverture de la réunion par la présidente du Conseil d'administration, Lyne Boisvert, à 10 h 05.

3. NOMINATION DES PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Dolorès Fortin propose M^e Roland Grand'Maison pour agir à titre de président de l'assemblée.

Gaétan Plante appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Monique Desjardins propose Danielle Neveu pour agir à titre de secrétaire de l'assemblée.

Renée Lajeunesse appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation, envoyé le 19 avril 2017, est conforme aux règlements généraux de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone et les délais prescrits ont été respectés.

Annexe 2

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Aucun sujet n'est ajouté au point Varia, qui reste cependant ouvert.

Françoise Morin propose l'adoption de l'ordre du jour.

Jeannine Jutras appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Annexe 3

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2016

Richard Lapointe propose la dispense de la lecture du projet de procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 juin 2016, tel que publié sur le site web de la FQCSF et dans l'Écho Scrab. Dolorès Fortin appuie.

Alain Beauregard propose l'adoption dudit procès-verbal.

Monique Benoit appuie.

Le procès-verbal de l'AGA 2016 de la FQCSF est adopté à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Lyne Boisvert présente librement son rapport de la présidente.

Ledit rapport sera déposé ultérieurement.

Annexe 4

Lyne souligne la diversité (régions, âges) intéressante au sein du C. A. Elle mentionne l'année du bénévolat édicté par le C. A. Au cours du dernier exercice, le travail des bénévoles a été mis en évidence par différentes démarches : les prix de présence aux simultanés leur ont été réservés, on a demandé aux clubs de nommer un bénévole de l'année, ces derniers ont été présentés dans Écho Scrab et ont invités au cocktail des directeurs qui a eu lieu lors du Championnat du Québec de Trois-Rivières, etc.

Le service aux membres est assuré par Gaétan Plante qui se dévoue avec efficacité pour la Fédération depuis 1998. Il a informé le C. A. qu'il prendra sa retraite en juin 2018. Le Conseil se penchera sur la restructuration de ce poste.

Le mandat de trois commissions se termine le 31 août 2017 :

- La commission de l'Écho-Scrab, dirigée par Gilles Couture et Françoise Marsigny.
- La commission lexicale, dirigée par Michèle Gingras.
- La commission de l'équipe nationale, dirigée par Dolorès Fortin.

Ces derniers ont déposé leur candidature pour un nouveau mandat et le C. A. les a acceptées.

La Fédération québécoise des jeux récréatifs (FQJR) pourrait perdre son statut d'Organisme national de loisir (ONL) et, de ce fait, la FQCSF ne profiterait plus des nombreux avantages liés à cette association. Cependant, la Fédération se qualifiant comme ONL, le processus pour obtenir ce statut a été enclenché.

Commission du classement (Marcelle Bouchard)

Gaétan Plante fait la lecture du rapport de Marcelle Bouchard, qui ne pouvait être présente.

Annexe 5

Commission Écho Scrab (Françoise Marsigny et Gilles Couture)

Gilles fait la lecture du rapport de cette commission. Il déposera son rapport ultérieurement.

Annexe 6

Gilles mentionne que le principal changement apporté à l'Écho Scrab sont les photos des bénévoles en action lors de tournoi de club ou d'événements scrabblesques afin de souligner leur dévouement et ainsi les remercier de leur apport à la Fédération. Il souhaite que plus de joueurs proposent des articles, des résumés de tournoi, etc.

Commission de l'équipe nationale Senior, Vermeil et Espoir (Dolorès Fortin)

Dolorès fait la lecture de son rapport.

Annexe 7

Elle mentionne que 22 joueurs représenteront le Québec aux Championnats du monde de Martigny en Suisse, lors de l'Élite.

Commission internet (Richard Verret)

Gaétan Plante fait la lecture du rapport de Richard Verret, qui ne pouvait être présent.

Annexe 8

Commission des jeunes et du Scrabble® scolaire (Lucie Dion)

Lucie fait la lecture de son rapport.

Annexe 9

Elle mentionne qu'aucun jeune n'a participé aux Championnats du monde présenté à Agadir en 2016. Toutefois, Étienne Leduc et Benjamin Côté représenteront le Québec à Martigny.

Le Championnat provincial interécoles (CPIE) a été un réel succès cette année. Lucie remercie tous les bénévoles qui ont permis la tenue de cet événement.

Commission lexicale (Michèle Gingras)

Gaétan Plante fait la lecture du rapport de Michèle Gingras, qui ne pouvait être présente.

Annexe 10

Commission du règlement (Vallier Tremblay)

Gaétan fait la lecture du rapport de Vallier Tremblay, qui ne pouvait être présent.

Annexe 11

Lyne Boisvert ajoute que Vallier est à préparer une formation sur les règlements, mais comme il y a divergence sur l'interprétation de certains d'entre eux au niveau international, Vallier terminera son projet quand il y aura consensus.

Lyne et Gaétan répondent à une question fréquemment posée à propos du choix des parties lors des simultanés. Vallier continue la tradition de son prédécesseur, soit de tirer dix parties à la main, de faire les choix appropriés, d'indiquer les commentaires pertinents, selon les règles du tirage d'une partie régulière sur DupliTop, de mettre les parties ainsi tirées dans dix enveloppes scellées et de demander à un tiers (généralement Monique Desjardins) d'en choisir deux. Les enveloppes restantes sont envoyées aux clubs qui demandent des parties prêtirées ou servent lors d'autres simultanés. Lyne mentionne que la Fédération française filme le processus du tirage, tandis que les Belges le font devant notaire.

Commission du Scrabble classique (Luc Perron)

Luc fait la lecture de son rapport.

Annexe 12

Il mentionne qu'une modification importante a été apportée au déroulement des tournois classiques. Auparavant, on jouait cinq parties et le tournoi se terminait par un 2 de 3 entre les deux meilleurs. Maintenant, un tournoi se compose de huit rondes jouées par tous les scrabbleurs, alors que les deux premiers constituent le podium.

Question de Monsieur P. Bernier : Serait-il possible de tenir un tournoi classique sur deux jours? Luc répond qu'il y réfléchit.

Commission des tournois (Monique Desjardins)

Monique fait la lecture de son rapport.

Annexe 13

Rapport d'activités de la FISF (Françoise Marsigny)

Gaétan fait la lecture du rapport de Françoise Marsigny, qui ne pouvait être présente.

Annexe 14

Agent de bureau de la FQCSF (Gaétan Plante)

Gaétan fait la lecture de son rapport.

Annexe 15

Pause lunch de 12 h 05 à 13 h 05.

9. RAPPORT FINANCIER 2016-2017 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017-2018

Francine Plante dépose et commente les documents suivants :

État des résultats 2016-2017 et Prévisions budgétaires 2017-2018

Annexe 16

Bilan au 31 mars 2017

Annexe 17

Question : Richard Lapointe demande pourquoi l'exercice 2016-2017 connaît un déficit. Il y avait un profit en 2015-2016.

Lyne Boisvert indique qu'il y a plusieurs facteurs qui expliquent cette situation. Traditionnellement, la FQCSF fait des profits durant les exercices où un nouvel ODS est mis en vente et fait des déficits durant les trois autres exercices. L'ODS 7 est entré en vigueur en 2016. L'élément le plus important est cependant le fait que la Fédération internationale de Scrabble® francophone (FISF) a coupé différents subsides et ne rembourse plus plusieurs dépenses, sommes qui doivent être maintenant assumées par la FQCSF. Lyne mentionne que le conseil se penchera sur les solutions à apporter à cette situation lors de la prochaine réunion du C. A.

Luc Perron fait le constat qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir des commanditaires.

Question : Richard Lapointe demande si l'état des résultats et le bilan ont été vérifiés.

M^e Grand'Maison mentionne qu'un organisme sans but lucratif doit produire des états financiers uniquement s'il reçoit une subvention de plus de 100 000 \$. Lyne mentionne aussi que les états financiers sont présentés aux membres du C. A. à chaque réunion.

Question : Daniel Lalonde demande pourquoi les actifs de stock sont négatifs dans l'état des résultats et positifs dans le bilan. Le coût des marchandises vendues n'est pas coût d'achat.

Francine souligne qu'elle a suivi les conseils de la comptable qu'elle consulte au besoin, entre autres, pour la présentation de cet item. Monsieur Lalonde, ayant des connaissances avancées dans ce domaine, reverra avec Francine la façon de les présenter. Une rencontre sera planifiée avec la comptable de la FQCSF.

Richard Lapointe souhaite qu'il soit noté que ses interventions sont faites dans le but d'obtenir une meilleure compréhension et ne sont pas des critiques.

10. DISCUSSIONS SUR LES SUJETS PROPOSÉS PAR LES MEMBRES

Sujet 1 - Proposé par Richard Lapointe, Mont-Mot-Rency

« Les échanges avec la FADOQ pour le partage des salles ». Problématique de réservation de salles et de location dans un contexte de coût inégal (21 mai 2017).

Il semble que dans la région de Québec, la FADOQ a accès à de nombreuses salles à bon prix, alors que ce n'est pas le cas des clubs de la FQCSF. Monsieur Lapointe demande que la FQCSF s'implique dans ce dossier. Lyne rencontrera ce dernier. Elle mentionne que les relations avec cet organisme sont parfois difficiles. Elle donne en exemple que le Club de Saint-Jérôme, qui pouvait permettre l'accès à son local qu'aux 50 ans et plus. Il faut être prudent quand on prend entente avec la FADOQ. Tous nos membres doivent avoir accès à tous les clubs, peu importe leur âge.

Sujet 2 - Proposé par Nicole Giroux, C'est dur pour l'ego.

Sur le site de la FQCSF, on utilise le mot anglais « newsletter » qui pourrait être remplacé par « infolettre ».

Lyne indique que la modification a déjà été faite sur le site de la FQCSF. Elle mentionne que des commentaires rudes ont été adressés à Richard à cet effet. Il serait très apprécié d'être modéré dans les propos adressés à des bénévoles.

Sujet 3 - Proposé par Nicole Giroux, C'est dur pour l'ego.

Madame Giroux demande quel est le temps de conservation des documents, tels les billets de joueurs pour les homologuées et tournoi.

Le temps de conservation des billets de joueurs (homologué et tournoi) est d'un mois. Il est maintenant possible de vérifier nos scores sur le site de la FQCSF « Au fil des tournois ».

Sujet 4 – Proposé par Lise Verrault, Accro des Mots

Madame Verrault suggère une augmentation de la carte de membre. Elle considère que ce ne serait pas mal vu ni superflu afin d'apporter une solution à la rentrée de revenus pour la Fédération.

Lyne mentionne que cette solution est envisagée pour diminuer le déficit anticipé lors de l'exercice 2017-2018 et ce point sera discuté lors de la restructuration de la situation financière de la FQCSF.

11. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2016-2017

Roland Grand'Maison souligne que cette ratification protège le Conseil tout autant que la Fédération, mais pas un administrateur qui aurait posé des actes illégaux.

Dolorès Fortin propose la ratification des actes posés par le Conseil d'administration de la Fédération québécoise des clubs de Scrabble® francophone durant l'exercice 2016-2017.

Monique Benoit appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

12. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Diane Pouliot propose Roland Grand'Maison comme président d'élection et Danielle Neveu comme secrétaire d'élection.

Lise Verrault appuie.

Le président d'élection demande aux administrateurs sortants, Lyne Boisvert, Jean-Simon Tremblay et Francine Plante, leurs intentions quant à un renouvellement de leur mandat. Tous souhaitent solliciter un nouveau mandat.

On procède aux mises en candidature.

- ✓ Diane Pouliot propose Francine Plante.
- ✓ Monique Benoit propose Lyne Boisvert.
- ✓ Ginette Roy propose Sylvain Coulombe.
- ✓ Gaétan Plante propose Jean-Simon Tremblay.
- ✓ Gilles Couture propose Gaétan Plante.
- ✓ Diane Pouliot propose Alain Beauregard.
- ✓ Nicole Giroux propose Richard Lapointe.

Gaétan Plante demande l'arrêt des mises en candidature. Lucie Dion appuie.

- ✓ Francine Plante accepte sa mise en candidature.
- ✓ Lyne Boisvert accepte sa mise en candidature.
- ✓ Sylvain Coulombe accepte sa mise en candidature.
- ✓ Jean-Simon Tremblay accepte sa mise en candidature.
- ✓ Gaétan Plante refuse sa mise en candidature.
- ✓ Alain Beauregard refuse sa mise en candidature.
- ✓ Richard Lapointe refuse sa mise en candidature.

Il y a vote. Roland Grand'Maison distribue les billets de vote, soit un bulletin par personne z

Rolland Grand'Maison et Danielle Neveu se retirent pour faire le décompte des votes (39 bulletins et une possibilité de 117 votes). Quatre (4) votes sont inadmissibles. Les personnes suivantes sont élues :

- ✓ Lyne Boisvert
- ✓ Francine Plante
- ✓ Sylvain Coulombe

Richard Lapointe propose la destruction des bulletins de vote par Roland Grand'Maison.
Gaétane Provencher appuie.

13. AJOURNEMENT

L'assemblée est ajournée à 15 h pour permettre au nouveau Conseil d'administration de se réunir.

Lyne Boisvert, présidente

Danielle Neveu, secrétaire générale

14. RETOUR EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lyne Boisvert présente le nouveau Conseil d'administration pour l'année 2017-2018.

- Présidente : Lyne Boisvert
- Vice-président : Luc Perron
- Secrétaire générale : Danielle Neveu
- Trésorière : Francine Plante
- Administrateur : Guy Couture
- Administrateur: Guillaume Fortin
- Administrateur : Sylvain Coulombe

On félicite Sylvain de s'impliquer auprès de la FQCSF. De plus, Lyne remercie sincèrement Jean-Simon qui a œuvré au sein du Conseil pendant quatre ans. Elle souligne que ses interventions concernant les jeunes scrabbleurs étaient toujours pertinentes et que sa compréhension des questions comptables était très éclairante.

15. VARIA

Aucun item soulevé.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Françoise Morin propose la levée de l'assemblée.

La séance est levée à 15 h 20.

Lyne Boisvert, présidente

Danielle Neveu, secrétaire générale